

L'ARESMAR, association régie par la loi de 1901 (J.O. du 31 août 1998, n°35) a pour but la promotion des recherches scientifiques exécutées dans le milieu subaquatique concernant l'archéologie, la géologie, la biologie et les sciences connexes, et la diffusion des résultats de ces recherches par des publications, conférences, expositions et toute manifestation de caractère scientifique ou culturel.

Assemblée générale ordinaire

du 15 décembre 2018

Compte rendu

Présents : Bernard Xavier, Bouchet Eric, Brechon Franck, Broucas Laurent, Capet Elodie, Castellvi Georges, Colonna d'Istria Henri, Dory Franck, Galinier Martin, Guillon François, Kastelnik Jocelyne, Mathiaud Véronique, Ribes Jean-Charles, Sicre Jean, Salvat Michel, Houdet Eddy.

Représentés : Brechon Maëlle (Franck Brechon), Brunet Muriel (Franck Brechon), De Simon Pierre (Jean Sicre), Descamps Cyr (Sicre Jean), Encuentra Oscar (Franck Brechon), Grivès Yves (Eric Bouchet), Hanotte Alice (Franck Brechon), Martin Guillaume, Nantet Emmanuel (Capet Elodie), Ortiz Alain (Franck Brechon), Sicre Noëlle (Sicre Jean), Teston Annick (Franck Brechon), Rauzier Michèle, Bru Jean-Pierre, Maurer Claire,

Invités : Philippe Cortade (Mairie de Collioure).

Excusés : Jean Marc Pujol, Maire de Perpignan, Fabrice Lorente, Président de l'Université Perpignan Via Domitia, Jean-Pierre Romero, Maire de Port-Vendres, Jacques Manyà, Maire de Collioure, Victoria Magenti (Parc Marin du Golfe du Lion), Jézégou Marie-Pierre (DRASSM)

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10 h 00.

ARESMAR
Université de Perpignan
Faculté LSH
Bât. Y, 1^{er} étage
52, avenue Paul Alduy
66860 PERPIGNAN CEDEX

SIRET : 42458323500017
APE : 731Z

D.D.C.S P.O. : 06611ET0020
Déc. PREF. W662005806

aresmar.univ-perp.fr



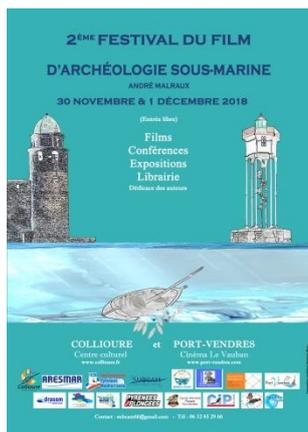
1- Rapport moral du Président :

Le Président, Jean Sicre, revient sur le calendrier des activités de l'ARESMAR cette année, qui témoigne d'un volume global d'action élevé, tant sur le Côte Vermeille qu'au Liban.

Le déplacement au Liban, s'est effectué grâce à un partenariat entre l'ARESMAR, le CRESEM, et la DGA du Liban, avec le soutien financier de la Fondation Honor Frost.

Il insiste sur la qualité des relations avec nos partenaires, DRASSM, Mairies de Collioure et de Port-Vendres, Mairie de Perpignan, Parc Marin, Réserve Marine, FFESSM ainsi que l'université de Perpignan, qui sont des appuis importants permettant de faire face dans de bonnes conditions aux exigences de nos activités.

Il fait état des intervenants de l'Aresmar dans le cadre du Master en archéologie sous-marine, options Archéologie et Préservation du Patrimoine Subaquatique (APPSA) à l'UPVD, dirigé par M. Martin Galinier.



Il mentionne le prix remporté, lors de la seconde édition du festival du film d'archéologie sous-marine de Collioure Port Vendres, Vendredi 30 novembre et samedi 1 décembre 2018, par le Film « L'extraordinaire histoire de l'épave romaine Port-Vendres

1 » (Primé aussi à Narbonne). La présence du Film « L'énigme archéologique du Cap Gros » sur les fouilles de Port Vendres, réalisé par Laurent Maignot et du Film « Yves Chevalier, un pionnier de l'archéologie sous-marine » réalisé par Georges Castellvi et Pierre Coureux.

Il évoque la journée des trente ans de l'Aresmar qui aura lieu le 13 avril 2019, car c'est un projet qui lui tient à cœur dans la mesure où il participait en 1988 en tant qu'étudiant aux fouilles de la Mirande à Port-Vendres (Fouille programmée dirigée par C. Descamps).

Il rappelle l'importance, depuis de nombreuses années de la FFESSM dans nos activités, plus particulièrement par l'obtention de subventions

fédérales versées via les Aresmarins. (L'Ag des Aresmarins aura lieu le 2 février, et l'Ag nationale FFESSM à Brest le 30 Mars).

Il signale qu'une page vient de se tourner par le changement de banque, du Crédit Agricole notre banque depuis le début vers le Crédit Mutuel.

Il salue l'initiative d'Henri Colonna d'Istria, qui a rassemblé autour d'un sympathique repas, des amis de l'Aresmar, lors de la venue d'Alain Lejeune et son épouse en cette fin d'année.

Il insiste pour finir sur le travail que représente la gestion de l'Aresmar. Les activités ne se limitent pas eux seules plongées estivales. Elles nécessitent une forte implication toute l'année, que ce soit dans les journées de préparation et de gestion, ou dans l'entretien du matériel de fouille, de plongée, sans oublier les bateaux et moteurs. Tous les membres sont vivement invités à participer.

Pour terminer il signale que l'AG 2019 de l'ARESMAR devrait avoir lieu le samedi 7 décembre.

Le bilan moral du Président est approuvé à l'unanimité.

2- Bilan d'activité :

Présenté par le secrétaire Franck Brechon, il passe en revue les nombreuses activités réalisées en 2018.

a- État des effectifs :

Au jour de l'assemblée générale, le nombre de membres actifs s'élève 61, auxquels il faut ajouter 13 membres d'honneur, dont 2 sont aussi membres actifs car ayant décidé de payer une cotisation. Au total le secrétaire gère une liste de diffusion de 246 adresses courriel de sympathisants et d'anciens membres ayant souhaité rester en contact avec l'ARESMAR, principalement des fouilleurs ayant participé à un ou plusieurs chantiers depuis la création de l'association.

À ce sujet, le secrétaire rappelle à l'assemblée qu'il est plus simple de gérer les cotisations et les fichiers de membres si chacun prend garde à ne pas renouveler sa cotisation trop longtemps après l'AG, ce qui impose alors des relances multiples.

b- Activités d'avant saison :

- *Journée du DRASSM*

Le 24 mars à Marseille, à laquelle huit membres ont participé, ce qui a permis de nouer des contacts fructueux avec d'autres équipes de fouille et avec les services du DRASSM.

- *Journées de préparation du matériel*



Six journées ont été consacrées à la préparation du matériel au local rue Combes, et à l'entretien du bateau. À noter que ces journées sont importantes car elles permettent d'avoir un matériel opérationnel lors des campagnes de terrain. Elles mobilisent des moyens humains importants. A ce titre, il est rappelé que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, l'activité de l'ARESMAR ne se limitant pas aux opérations de terrain.

En matière de matériel, quatre suceuses complètes sont opérationnelles, grâce à l'achat d'une pompe d'occasion totalement reconditionnée par Charly. L'année 2018 a aussi été marquée par le déplacement du bateau lors des phases d'hivernage, qui n'est plus stationné à Béar Marine mais dans la cour de la caserne du Fer à Cheval prêtée par la Mairie de Port-Vendres.



En matière de matériel, 2018 a aussi été marquée par la mise en œuvre des contrôles annuels obligatoires du matériel ARESMAR (détendeurs et qualité de l'air notamment) imposés par la nouvelle réglementation, ce qui représente une dépense importante.

L'année 2018 a aussi vu la vente de quatre blocs 12 lt longs déclassés à l'association Onno Archéo.

c- Opérations de terrain :

- *Plongées de repérage*

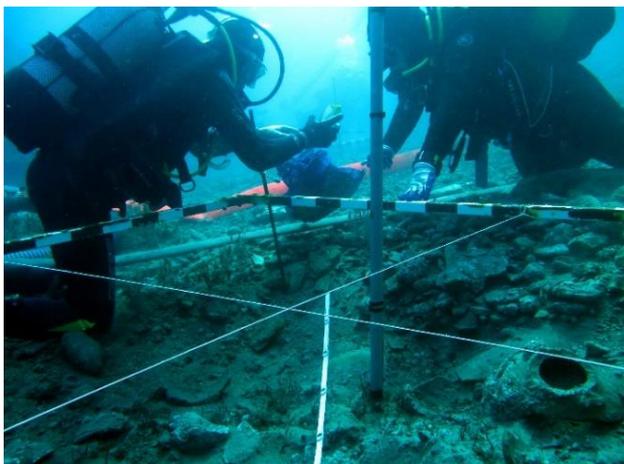
Une semaine de plongées de repérage a eu lieu à Port-Vendres et Collioure en juillet sous la responsabilité d'Oscar Encuentra et Franck Brechon afin de vérifier une série d'anomalies détectées lors des prospections instrumentées de 2016, ce qui a permis de déclarer un gisement potentiel livrant des fragments d'amphores Greco italiques (Anse des Reguers 2). Le nouveau GPS a été particulièrement apprécié pour faciliter le travail de positionnement.



- *Sondages au cap Gros*

Une seconde année d'opération a eu lieu sur le gisement du cap Gros à Port-Vendres (responsable d'opération Franck Brechon secondé par Oscar Encuentra, Emmanuel Nantet).

L'équipe d'une douzaine de fouilleurs présents sur place en même temps, sur un effectif global de 18 personnes, a ouvert trois sondages, comme en 2017. Ils permettent de confirmer les données acquises en 2017, notamment qu'il s'agit bien d'un site de naufrage d'un navire probablement chargé exclusivement d'amphores Pascual 1, dont la coque ne s'est toutefois pas conservée. Il résulte de ce naufrage une couche puissante de fragments d'amphores, mais très peu d'éléments liés au navire lui-même.



Suite à l'opération conduite cette année, il n'y a pas lieu d'envisager une nouvelle opération de terrain, mais le travail se poursuivra par l'étude archéométrique des amphores Pascual 1 réalisée par Véronica Martinez à l'université de Barcelone. La publication des résultats de l'opération est en cours de préparation pour la *Revue archéologique de Narbonnaise*.



- *Post fouille Anse des Reguers*

La pate des *tegulae* mises au jour en 2015 sur le site de l'Anse des Reguers ont fait l'objet d'une analyse archéométrique dont les résultats seront connus courant 2019. 12 prélèvements ont été effectués. Parallèlement, l'étude de la cargaison de *tegulae* de Lardier 4 a été entreprise (Franck Brechon, Emmanuel Nantet) à titre de comparaison. Dès les

résultats des études archéométriques acquis la publication de l'opération sera proposée au *Journal of Roman Archaeology*.



- *Mole antique de Tyr (Liban)*

L'opération qui a eu lieu à Tyr (responsable Jean Sicre) marque le retour de l'ARESMAR en fouille au Liban.

Les fouilles ont été menées par une équipe franco-libanaise dans l'ancien port Nord à Tyr, du 20 septembre au 10 octobre. Le projet a été financé par la Fondation Honor Frost et ont collaboré à ce projet, la DGA, l'Université de Perpignan (CRESEM), et l'ARESMAR.



Dirigée par le Dr. Ibrahim Nouredine et M. Jean Sicre, l'objectif était de recueillir plus d'informations sur la zone centrale de l'ancienne jetée, afin de cerner les dates de construction soit par la typologie des céramiques ou par l'analyse des blocs. Jean Sicre, coordonne les équipes française et libanaise sur le plan scientifique, les méthodes, la plongée et la logistique.

L'équipe française dirigée par Jean Sicre est formée par Cyr Descamps, Charles Camilleri, Guillaume Martins et Jean Charles Ribes.

L'équipe libanaise dirigée par Ibrahim Nouredine est formée par Robin El Betah, Fatima Khatib, Marianne Medawar.

Philippe Cortade et son épouse ont rendu visite à l'équipe durant son séjour au Liban.

Des sondages ont été implantés sur une perpendiculaire au « Mole Poidebard », et 110 plongées pour 129 h de travail au fond ont été

effectuées ; ce travail a permis d'observer une sixième assise de blocs sous les cinq précédentes, et de relever de nouvelles marques de carriers. Le mobilier remonté est essentiellement constitué de tessons de céramiques, principalement d'amphores, souvent émoussés et concrétionnés.

En mémoire d'un ami, archéologue plongeur libanais parti trop tôt, le compte rendu de cette mission Tyr 2018 a été dédié à la mémoire de Michel Hérou (RIP).



d- Relations avec l'Université :

Il est rappelé que les relations de partenariat de l'ARESMAR et de l'UPVD sont entre autres régies par une convention de partenariat (portée initialement par Georges Castellvi, en cours de renouvellement). Plusieurs membres de l'ARESMAR ont pris part aux enseignements dispensés dans le cadre des options « archéologie et préservation du patrimoine subaquatique » du master « histoire civilisations patrimoine ».

De même, les étudiants de M1 et de M2 (master complet) ont été accueillis sur les opérations de l'ARESMAR et ont participé aux journées de préparation, comme à l'étude du mobilier découvert au Cap Gros.

Les travaux de l'ARESMAR et le mobilier du dépôt archéologique de Port-Vendres ont aussi constitué la base documentaire de plusieurs mémoires de master 1 soutenu en 2018 :

e- Communication et formation :

- *Communication via le site internet et les envois de mails*

Le site a été tenu à jour avec une refonte de la présentation de la rubrique « actualités ». De même, 17 mails d'information ont été adressés aux membres, anciens membres et sympathisants afin

de les tenir informés de la vie associative et des nouvelles archéologiques régionales.

- *Une présence continue dans la presse locale*

Plusieurs articles ont été publiés dans la presse locales lors des temps forts de la vie de l'ARESMAR : préparation de saison, AG, opérations de terrain...

En particulier, une couverture presse des opérations du cap Gros a permis une intervention télé sur France 3 Pays Catalan et sur France Bleue, ainsi que dans la presse à l'occasion de notre présence sur le terrain

- *Salon des Associations de Port-Vendres*

L'ARESMAR a tenu un stand lors du salon des associations le 8 septembre.



- *Les rencontres du film d'archéologie*

L'ARESMAR est partenaire des rencontres du film d'archéologie sous-marine organisées par l'association Subcam archéologie. La seconde édition a eu lieu en décembre à Collioure et Port-Vendres et a connu pour sa seconde édition un réel succès

- *Communication et formation vers les plongeurs*



L'ARESMAR a communiqué en direction de la communauté des plongeurs à plusieurs reprises :

- à l'occasion des opérations de sondage au Cap Gros la commission archéo du CODEP 66 a

organisé une journée de présentation de l'archéologie sous-marine (Elodie Capet).

- présentation de l'ARESMAR et des sondages au cap Gros à l'occasion de l'assemblée générale de l'association des Amis du Clos de la Lombarde Narbonne (Laurent Broucas).

- Formation



A l'occasion de nos chantiers, 10 brevets fédéraux ont été délivrés aux participants, mais aucun certificat d'aptitude à l'hyperbarie n'a été délivré cette année aux membres de l'ARESMAR.

Le travail d'agrément de l'ARESMAR comme organisme de formation délivrant les CAH 1B a été poursuivi mais se trouve aujourd'hui bloqué par les évolutions réglementaires récentes, entrant en vigueur au 1er janvier 2019. Le dossier sera poursuivi lorsque les dispositifs réglementaires auront été publiés (en charge du dossier Eric Bouchet).

Le rapport d'activité du secrétaire est approuvé à l'unanimité.

3- Bilans financiers

La trésorière, Elodie Capet, présente ensuite les éléments financiers de l'exercice 2018.

a- Bilan de l'exercice 2018

Dépenses 2018	Recettes 2018	Solde 2018
6 391,77 €	8 365,40 €	1973,63 €

L'exercice comptable 2018 s'élève à plus de 8 300 € et se termine positivement avec un excédent de 1 973,63 €.

L'état des comptes bancaires s'établit comme suit à la date du 1^{er} décembre 2018 :

	Cpt courant	Livret	Caiss e	Total
10/12/2017	717,17 €	2 104,03 €	174 €	2 995,20 €
30/11/2018	2 690,80 €	1 704,03 €	0 €	4 394,83 €

A noter que le solde de + 4 394,83 € ne doit pas masquer l'absence de capacité d'épargne depuis quelques années, 2 750 € de factures d'analyses 2018 reçues la veille de l'AG n'étant pas encore non encore payées

b- État des recettes

- subventions 2018

	Demandé es	Attribué es	Versé es	En attente
DRASS M	5 200 €	5 200 €	4 160 €	1 040 €
FFESSM CNA	2 000 €	1 500 €	0	1 500 €
FFESSM CODEP	400 €	320 €	0 €	320 € (versé début décembr e)
Ville Perpign an	1 000 €	0 €	0 €	0 €
Total	8 600 €	7 020 €	4 160 €	2 860 €

7 020 € de subvention nous ont été attribués, et 4 160 € versés, donc 2 860 € sont encore en attente. Il s'agit de subventions directement liées aux opérations, l'ARESMAR ne touchant plus aucune subvention de fonctionnement pour la structure.

- cotisations et dons 2018

	Cotisation	Dons	Total
2017	1 560 €	2 500 €	4 060 €
2018	1 220 €	1 000 €	2 220 €

En 2018, l'ARESMAR a bénéficié de XXX € d'abandon de frais non remboursés par les membres, sommes qui ont fait l'objet de l'émission d'un reçu fiscal permettant une déduction de 66 % de leur montant des impôts des donateurs.

c- Principales dépenses

	2017	2018
Sondages et prospections	1 890 €	2 195 €
Matériel	1 833 €	1 190 €
Assurance	1 360 €	1 360 €
Frais bancaires	94 €	153 € (deux banques)
Préparation de saison	800 €	521 €

d- Valorisation du bénévolat

opérations	temps				tx horaire	total
	personnes	Jours	h /j	Tot. heures		
Sondages cap Gros	18	15	6	1620	25 €	40 500 €
Étude tuiles Reguers	2	3	7	42	25 €	1 050 €
Liban	5	21	6	630	25 €	15 750 €
Préparation opérations	2	10	6	120	25 €	3 000 €
Post fouille	2	10	7	280	25 €	7 000 €
Préparation de saison	8	6	5	240	25 €	6 000 €
Gestion associative	5	5	6	150	25 €	3 750 €
Total				3 082		77 050 €

La valeur du bénévolat investi dans l'association s'élève à 77 050 € sur la base d'un taux horaire moyen de 25 €. Le nombre d'heures de travail fourni par les membres équivaut à 1,9 équivalent temps plein salarié.

e- État des aides en nature

L'aide en nature importante de trois partenaires locaux complètent les recettes liées aux subventions et sont indispensables pour assurer le bon déroulement des opérations. Il s'agit du prêt du local technique Rue Combes par la Mairie de Port-Vendres, la mise à disposition gratuite d'une place au port par la Mairie de Collioure et le prêt des locaux du Centre Éducatif Renforcé Bleu marine par l'ADPEP 66. L'AG remercie vivement les Maires et Conseils Municipaux des deux communes ainsi que le Directeur de l'ADPEP 66 pour leur soutien.

Aide en nature Prêt locaux

Port-Vendres	2 400,00€
Prêt local rue Combes (12 mois X 200 €)	
ADPEP 66	800,00 €
Prêt CER (1 mois X 800 €)	
Collioure	1 000,00 €
Anneau port (5 mois X 200 €)	
Total	4 200,00€

Quitus est donné à la trésorière à l'unanimité.

3- Projets d'activités 2019

a- Port-Vendres / Collioure :

- Anse des Reguers 2 :

Une demande d'autorisation a été déposée par Frank Brechon pour ouvrir des sondages sur le gisement d'Anse des Reguers 2, à Collioure. Ce

gisement a été découvert en 2018 lors des plongées de repérage sur la base des données acquises lors des opérations de prospection instrumentées de 2016. Il a livré des fragments d'amphores italiennes (Dr 1b) et gréco-italiennes (LW D).

Les opérations auront lieu du 27 juillet au 11 août sur la même base de fonctionnement que les années précédentes.

- Repérage :

Les plongées de repérage sur les points identifiés en prospection instrumentée seront poursuivies en avant et après saison sur des week-end. Les membres seront informés par courriel de l'organisation de ces plongées quelques jours avant, dans la mesure où elles seront organisées en fonction des disponibilités des uns et des autres et de la météo.



b- Étranger :

- Tyr :

Les opérations engagées à Tyr sur le môle Poidebard sous la direction de Jean Sicre se poursuivront en 2019 et auront lieu en septembre octobre sur trois semaines environ.

c- Divers :

- Anniversaire de l'ARESMAR :

L'anniversaire de l'ARESMAR aura lieu le 13 avril à Port-Vendres avec un repas, la réalisation de t-shirts, d'un verre marqué, et d'un livre de 60 à 70 pages en cours de rédaction. Georges Castellvi propose que cette édition soit dédiée à Cyr Descamps, Président d'honneur de l'ARESMAR, ce que l'AG accepte.

- Matériel

Les week-ends de préparation du matériel auront lieu au printemps, à des dates non encore définies,

qui seront proposées par le bureau. Il est essentiel que les membres participent à ces opérations, qui seules permettent de démarrer la saison avec du matériel pleinement fonctionnel.

d- Budget prévisionnel 2019

	Recettes	Dépenses
Opérations de terrain		
Sondages Anse des Reguers 2		
Opération terrain		3 200,00 €
Subv DRASSM	1 700,00 €	,
Subv FFESSM	1 500,00 €	
Plongées de reconnaissance		
Opération terrain		400,00 €
TOTAL OPERATIONS	3 200,00 €	3 600,00 €
Formation		
Frais formation		800,00 €
Subvention CODEP 66	400,00 €	
FFESSM CNA	400,00 €	
TOTAL FORMATION	800,00 €	800,00 €
Matériel		
Amélioration bateau + grutage		400,00 €
Entretien matériel		200,00 €
Achat matériel hors opérations		300,00 €
Contrôle air + détendeurs		300,00 €
TOTAL MATERIEL		1200,00 €
30 ans		
Edition livrets		1 600,00 €
vente livrets	1 000,00 €	
subventions livrets	1 000,00 €	
T shirt		300,00 €
Vente t shirts	400,00 €	
Repas et apéritifs		800,00 €
Entrées repas	800,00 €	
TOTAL 30 ANS	2 900,00 €	2 700,00 €
Non individualisé		
Assurance RC		1 400,00 €
Frais généraux		200,00 €
Dons	1200,00 €	
Cotisations	1300,00 €	
Subventions Mairie	500,00 €	
TOTAL GENERAL	9 900,00 €	9 900,00 €

Le programme d'actions et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 50.